

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 71 (1920)
Heft: 6

Rubrik: Confédération

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entièrement sur le territoire communal, appartenait jusqu'ici à une famille neuchâteloise, et rien ne faisait prévoir qu'elle s'en dessaisirait. Toutefois, quelques bruits de mise en vente firent dresser l'oreille aux habitants de notre commune, toujours à l'affût d'une possibilité d'agrandir le domaine de la collectivité. Le Mont de la Mayaz est entouré de toutes parts par des forêts et pâturages communaux; il n'en fallait pas davantage pour que le désir de l'acquérir ne devînt, en peu de temps, une impérieuse nécessité. Après de laborieuses négociations, estimations et discussions, la commune de Ste-Croix en devint propriétaire pour la grosse somme de fr. 235.000. Bien gros chiffre, en effet, car le Mont de la Mayaz ne dépasse guère 102 ha. de surface; il est vrai qu'il s'y trouve quelque 13.000 m³ de beau bois de service, et que la proportion des bois dépassant 32 cm. de diamètre est de 63 0/0 du volume total; la rente n'en sera malgré tout que 4¹/₂ 0/0 au maximum.

Par l'acquisition du Mont de la Mayaz, la surface forestière de la commune se trouve portée à 1432 ha. et celle des pâturages à 646 ha.

Si nous avons raconté prosaïquement l'historique de ces importants achats, ce n'est certes pas dans un but de vaine gloire pour la commune de Ste-Croix. Il nous a semblé qu'une administration qui ne craint pas, surtout en ces temps où les finances de la collectivité trouvent facilement des débouchés, de consacrer des sommes élevées à augmenter son patrimoine, mérite d'être mentionnée et de servir d'exemple.

Il est regrettable de constater, que maintes fois des communes auraient pu acquérir des immeubles boisés, mais y ont renoncé, parce que les commissions désignées pour étudier l'affaire se sont attachées à des futilités, discutant la qualité des murs de clôture ou les réparations à faire aux chalets, et laissant de côté l'essentiel de la question qui est l'intérêt de la population tout entière.

Bornand, inspecteur forestier.

CONFÉDÉRATION.

Ecole forestière. *M. Grubenmann*, professeur de minéralogie et de pétrographie à l'Ecole forestière et à l'Université de Zurich, a fêté, le 15 avril, en pleine santé, le 70^e anniversaire de sa naissance. Ses collègues et anciens élèves ont organisé, à cette occasion, une manifestation de sympathie qui a revêtu un grand éclat. Professeurs de l'Ecole polytechnique et de l'Université, représentants de la ville de Zurich et de nombreuses sociétés scientifiques, délégués des étudiants des hautes écoles zurichoises, plus de cent personnes avaient tenu à fêter l'anniversaire de ce professeur distingué qui est aussi un savant éminent.

De nombreux orateurs sont venus apporter au jubilaire un juste tribut d'éloges et des preuves touchantes de la reconnaissance d'une

génération entière d'élèves. Nous ne pouvons reproduire ici ces discours, même en résumé.

Le point culminant de cette belle réunion fut la réponse de M. le professeur Grubenmann à toutes ces manifestations. Discours charmant, d'une délicieuse modestie, plein de la cordialité la plus émouvante. Nous aurions grande envie de le résumer pour montrer un bel exemple de ce que peut devenir un jeune homme, dépourvu de toute ressource, à qui on laissa à peine le temps d'aller à l'école primaire, mais qui eut la noble ambition de devenir quelqu'un et qui, à force d'énergie, de patience et de savoir faire, est brillamment parvenu au but. Mais nous craindrions d'effaroucher une modestie qui ne se paie pas de mots.

Parmi les savants, M. le professeur Grubenmann est connu surtout comme l'auteur d'un livre classique sur les „roches cristallines“, et de nombreux mémoires. Les forestiers qui l'ont eu comme maître lui sont reconnaissants pour son lumineux enseignement, qui leur a permis de saisir dans toute son intégrité l'importance de l'étude exacte des composants du sol. Si, mieux que leurs aînés, les jeunes forestiers suisses savent attacher à cette question l'importance primordiale qu'elle mérite, il faut dire qu'une bonne part de ce résultat en revient au professeur Grubenmann.

L'Ecole forestière s'associe de tout cœur à cette fête d'un de ses professeurs. Heureuse d'apporter une fleur dans la gerbe de compliments que lui ont, de toutes parts, décernés collègues et admirateurs, elle souhaite de le voir, longtemps encore, conserver sa belle verdure et lui vouer les trésors d'une riche expérience, fécondée par un dévouement sans bornes.

H. B.

Nominations à l'inspectorat fédéral des forêts. Ont été nommés :
Inspecteur forestier fédéral: M. *Albisetti, Carlo*, de Balerna, ci-devant inspecteur forestier cantonal du Tessin.

Adjoint technique: M. *Felber, Roman*, de Sursee, ancien administrateur forestier communal à Baden.

CANTONS.

Berne. Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur forestier de l'arrondissement d'Aarberg, M. *R. Neeser*, ci-devant directeur de l'office central bernois pour la fourniture des bois de feu. M. Neeser succède à feu M. Cunier.

BIBLIOGRAPHIE.

James W. Toumey. Seeding and Planting. Un volume in 8°, de 455 pages avec 140 illustrations, édité par Chapman & Hall, à Londres. 1916.

On ne s'est pas préoccupé beaucoup jusqu'ici, parmi les sylviculteurs suisses, des questions forestières d'Amérique. Les relations publiées, par ci par